

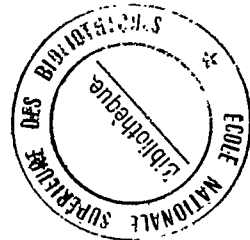
**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
Sociales Grenoble II**

**Institut d'Etudes
Politiques**

**Diplôme Supérieur
de Bibliothécaire**

**DESS Direction de
projets culturels**



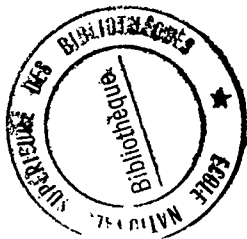
Projet de recherche

**LA MEDIATHEQUE MUSICALE PUBLIQUE :
DE LA FICTION A LA REALITE :
QUARANTE ANNEES D'EVOLUTION**

Dominique HAUSFATER

1990
DSB
20

**Sous la direction de Michel SINEUX
Discothèque des Halles de Paris**



1990

Résumé

L'évolution des pratiques culturelles des Français dans le domaine musical induit de nouveaux besoins documentaires. Ils nécessitent la mise en place de véritables médiathèques musicales au sein des bibliothèques publiques, en collaboration avec les conservatoires. Les professionnels doivent s'adapter à cette réalité, en se gardant de tout particularisme excessif.

Abstract

The evolution of French cultural practices in the field of music induces new needs in documentation. They impose the creation of real musical media centers in public libraries and their collaboration with music schools. Librarians should adapt to this reality, avoiding any excessive particularism.

Mots-clés

Bibliothèque publique ; Bibliothèque spécialisée ; Musique ; Conservatoire musique ; Coopération ; Comportement utilisateur ; Bibliothécaire ; Evolution ; France

Key words

Public library ; Special library ; Music ; Music school ; Cooperation ; User behavior ; Librarian ; Evolution ; France

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Contexte général du sujet	3
II. Problématique	7
III. Méthodologie	10
Bibliographie	13
1 Répertoires et enquêtes	13
1.1 Guides généraux	13
1.2 Bibliothèques publiques	14
1.3 Discothèques	14
1.4 Bibliothèques de conservatoire	14
2 Revues professionnelles spécialisées	15
3 Actes de congrès	16
4 La vie musicale en France	17
4.1 Aspects institutionnels	17
4.2 Aspects économiques	17
4.3 Le public	18
5 Les bibliothèques musicales	19
5.1 Ouvrages généraux	19
5.2 Les bibliothèques de conservatoire	19
5.3 La musique dans les bibliothèques publiques	19
5.4 Les discothèques	20
6 Les médiathèques publiques : généralités	21
7 Le public des bibliothèques	22
8 Les bibliothécaires : évolution de la profession	23
9 Annexe : quelques outils bibliothéconomiques	24
Liste des sigles et abréviations	25

INTRODUCTION

Dans le courant du mois de juillet 1990 se tiendra au Conservatoire de musique de Boulogne-Billancourt la conférence annuelle de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (AIBM). Cet événement exceptionnel est symptomatique du développement récent de ces établissements dans notre pays.

Depuis la création de l'Association en 1951, au service presque exclusif des bibliothèques de recherche en possession de fonds anciens, jusqu'à la transformation en cours de la Discothèque des Halles en véritable médiathèque musicale publique, l'évolution a en effet été phénoménale. Elle résume bien la place grandissante que tient la musique dans les préoccupations des professionnels, conséquence d'une évolution parallèle des pratiques culturelles des Français.

La rencontre de cet été est donc l'occasion privilégiée de se pencher sur cette situation nouvelle et d'envisager les différents axes possibles d'une politique documentaire globale au service de tous les mélomanes.

I. Contexte général du sujet

Dès les origines du Ministère de la Culture en 1959, la musique n'a cessé d'occuper une place privilégiée dans la vie culturelle française et elle constitue, à l'heure actuelle, le premier pôle d'intervention de l'Etat et des collectivités locales dans ce domaine. Cette préoccupation s'est concrétisée par la création d'un service à part entière en 1966, puis d'une direction en 1970. Les objectifs prioritaires de l'action ministérielle sont demeurés la valorisation du patrimoine musical, l'aide à la création et à la diffusion, l'incitation à la pratique instrumentale et l'élargissement du public. L'ouverture progressive de nombreux conservatoires et écoles de musique témoignent d'une préoccupation identique au niveau local, mais également de la demande croissante de la population.

Trente ans après, les résultats sont indéniablement positifs. Malgré quelques échecs relatifs, particulièrement en ce qui concerne la démocratisation de la culture musicale "classique", la France est semble-t-il "devenue" musicienne. Le succès depuis 1982 de la Fête de la Musique, la multiplication des concerts et des festivals en région, les projets controversés de nouveaux établissements prestigieux (Opéra Bastille, Cité de la Musique), mais surtout les dernières statistiques en matière de pratique musicale (18% de la population, près de la moitié des jeunes)¹ en font foi. Cette

¹ Notice bibliographique n°34, p. 131, chapitre 6 (Les pratiques amateurs), "Possession et usage d'un instrument".

évolution des comportements culturels induit nécessairement des besoins différents, notamment en matière d'information et de documentation, qui devraient inciter les bibliothèques à s'adapter à ce nouveau paysage.

La prise en considération de la spécificité de la musique au sein des bibliothèques est assez ancienne. Les musicologues s'en préoccupent dès le XIX^{ème} siècle. Mais ce n'est qu'en 1951 avec la création de l'Association internationale des bibliothèques musicales (AIBM) que les professionnels concrétisent leur particularisme et leur volonté d'une coopération internationale. L'Association, à ses débuts, concerne avant tout les bibliothèques de recherche, du moins en France, et a pour objectif prioritaire l'élaboration commune de normes et d'outils bibliographiques. Mais elle étend progressivement ses préoccupations aux bibliothèques publiques et institutionnelles (conservatoires entre autres), notamment sous l'impulsion des pays anglo-saxons, où ce type d'établissements est largement développé.

Les progrès en France seront très lents. Les ouvertures de discothèques au sein des bibliothèques publiques se multiplient à partir de 1960, grâce à l'action de la Discothèque de France. Parallèlement sont tentées, dans les BCP, des expériences réussies de musibus. La légitimité de ces sections est cependant loin de faire l'unanimité auprès des professionnels, comme le met en évidence l'enquête réalisée par Gérard Herzhaft en 1986/1987². La création d'une sous-section "Discothèque" au sein de la section "Bibliothèques publiques" de l'ABF

² Notice bibliographique n° 6.

témoignait pourtant de la vitalité des responsables et de leur besoin urgent de rencontres et d'échanges. Cependant, bien que les plus développées de ces discothèques aient été tout naturellement amenées à étendre leurs collections à des documents autres que les phonogrammes -partitions, livres et périodiques musicaux-, les cas de véritables médiathèques musicales publiques demeurent excessivement rares dans notre pays.

La situation n'est guère meilleure dans les conservatoires. La nécessité de doter les élèves et les professeurs de centres de documentation multi-média de qualité commence tout juste à s'imposer à nombre de directeurs. L'enquête réalisée par le CENAM en 1988³ est en ce sens édifiante, qui révèle que 15% des CNR ne disposent toujours pas d'une bibliothèque et que les disparités entre les autres sont énormes. Que dire alors des écoles de musique...

Le succès indéniable de ces bibliothèques musicales devrait pourtant inciter à les développer. La demande existe, comme peuvent en témoigner les bibliothécaires de conservatoire, fréquemment obligés d'accueillir dans leurs locaux un public extérieur à l'établissement, qui ne trouve pas dans le réseau de lecture publique locale de réponse à ses besoins. On peut donc s'étonner de la réticence de nombreux professionnels à envisager de tels services, qui permettraient en outre d'attirer à la bibliothèque un public qu'il est d'ordinaire difficile de toucher -les jeunes en particulier.

³ Notice bibliographique n° 11.

Quelques projets récents prouvent cependant que les mentalités sont en train d'évoluer. Le succès de la section Musique de la BPI, qui propose tous les supports, l'ouverture en 1986 de la Discothèque des Halles qui s'est dotée dès le début d'un centre de documentation et envisage d'étendre sa collection de partitions⁴, le développement progressif des bibliothèques de conservatoire et en particulier la transformation de la vieille bibliothèque du CNSM de Paris en médiathèque musicale moderne (elle devrait emménager dans ses nouveaux locaux à La Villette en juillet 1990), sont autant de manifestations, certes limitées à la capitale, de ce bouleversement.

Elles s'accompagnent en outre d'une activité accrue des organisations professionnelles spécialisées. Le dynamisme sans précédent du groupe français de l'AIBM, grâce en particulier à l'adhésion de nombreux membres issus des bibliothèques publiques et de conservatoire, qui devrait se concrétiser par l'accueil en juillet 1990 au Conservatoire de Boulogne-Billancourt du congrès annuel de l'Association⁵, la rencontre annuelle des bibliothécaires de conservatoire, se déroulant depuis 1988 dans le cadre du Carrefour Média-Jeunesse de Niort, la proposition récente de créer au sein de la section "Bibliothèques spécialisées" de l'ABF une sous-section

⁴ Elle constitue, selon son directeur Michel Bineux, "le seul équipement en France où soient réunies, intégrées, toutes les fonctions - certes encore inégalement développées - qui permettent de saisir et de mettre à la disposition du public de la lecture publique, c'est-à-dire du plus grand nombre, l'ensemble des collections et des supports aujourd'hui nécessaires pour cerner le phénomène musical dans sa diversité". In Bulletin d'informations de l'ABF, n°137, 2^e trimestre 1988, p. 34.

⁵ Rappelons que la France a pour la dernière fois accueilli ce congrès en 1968 à Dijon.

"Bibliothèques musicales" et enfin la fondation de l'ACIM en 1987⁴ témoignent d'un réel besoin de reconnaissance professionnelle mais également de la difficulté qu'ont ces bibliothécaires à résoudre les problèmes spécifiques à leur domaine. Ce phénomène participe d'une tendance plus générale au sein des bibliothèques publiques, dont l'ouverture progressive à tous les médias tend à s'accompagner de revendications au particularisme parmi le personnel.

II. Problématique

Face à ce foisonnement d'initiatives, une réflexion s'impose. De la situation décrite précédemment se dégagent en effet un certain nombre de problèmes de fond, qu'il est important de préciser et, si possible, de résoudre.

La première question qui se pose est la légitimité de telles structures. Existe-t-il bien un public pour ces futures médiathèques musicales publiques et si oui lequel ? On peut en effet se demander si l'engouement récent des Français pour la musique n'est pas un phénomène de mode, susceptible de s'atténuer dans un avenir plus ou moins proche au profit d'autres domaines. Ces établissements, s'ils sont créés, ne risquent-ils donc pas de se voir concurrencer par les vidéothèques, voire les logithèques, manifestations de besoins culturels plus récents ? Cependant, même si le public touché

⁴ L'objectif de cette association, dont le siège est au CNCBP de Massy, est de favoriser le développement de la musique et des supports sonores dans les bibliothèques.

est marginal, ne convient-il pas de prendre en compte les demandes spécifiques de ces usagers, qui dans ce cas doivent être précisées ?

Il faut ensuite envisager les différents cadres institutionnels possibles. La dichotomie "bibliothèque de conservatoire / bibliothèque publique" est-elle un principe inéluctable ou simplement la conséquence d'une structure administrative spécifique à notre pays, les premières relevant plus particulièrement de la Direction de la Musique, les secondes de la Direction du Livre et de la Lecture ?

Il est vrai qu'a priori, elles ne servent pas le même public. La bibliothèque de conservatoire est théoriquement destinée en priorité aux membres de l'établissement (élèves et professeurs), tandis que la bibliothèque ou médiathèque publique est au service de tous les usagers potentiels. Cette distinction n'est d'ailleurs pas sans effet sur la constitution et la gestion des collections. N'est-il pas cependant arbitraire de vouloir séparer les deux publics ? L'élève, à sa sortie du Conservatoire, tombe-t-il "dans le domaine public" et voit-il pour autant ses goûts et ses besoins se modifier ?

Plus important encore, le maintien de ces deux structures parallèles (très peu, en effet, collaborent) se justifie-t-il en dehors des grandes villes ? Ne conviendrait-il pas mieux de mettre en place une politique fructueuse de coopération entre ces deux établissements à vocation culturelle, la BM (ou la BCP) d'une part et les écoles de musique ou les conservatoires d'autre part ? La décentralisation, à supposer que l'action culturelle demeure une priorité pour les collectivités locales,

pourrait faciliter ce regroupement en intégrant ces différentes institutions dans le cadre d'une politique culturelle globale.

Il reste à préciser le rôle des professionnels dans ce nouveau paysage. Nous avons déjà évoqué le fort contraste qui existe entre l'attitude timorée, voire négative, de certains bibliothécaires de lecture publique face à l'élargissement des missions de leur établissement, et l'enthousiasme et la motivation de nombre de discothécaires publics et bibliothécaires de conservatoire, qui revendiquent fortement leur identité au prix parfois d'une marginalisation de leur action. Ces deux types de comportement, dangereux à long terme pour la profession, demandent à être étudiés et l'on ne peut donc négliger la question de la déontologie de la profession et de la sociologie des bibliothécaires.

Mais il faut également poser le problème des compétences et de la formation de ces professionnels. On se trouve en effet confronté, comme d'ailleurs dans la plupart des pays occidentaux, à deux cas de figure : d'une part le professionnel des bibliothèques qui, par inclination personnelle ou par le hasard des affectations, se trouve chargé d'une section discothèque ; d'autre part, le musicien ou le musicologue de formation, qui voit dans les bibliothèques une source de débouchés possible.

La nécessité d'une formation appropriée, initiale et continue, exprimée par tous les professionnels rencontrés, montre bien que l'enseignement dispensé actuellement (essentiellement par le CAFB) ne permet pas au futur médiathécaire musical d'exercer ses fonctions de manière

satisfaisante. Dans la mesure où il n'est pas possible d'aborder, dans le cadre de ce travail, les problèmes techniques, bibliothéconomiques et bibliographiques spécifiques au domaine étudié, celui de la formation professionnelle ne pourra être qu'évoqué. Encore convient-il de le poser dans ses grandes lignes et de formuler quelques propositions d'ordre général.

III. Méthodologie

Avant d'entamer la recherche proprement dite, il est nécessaire d'établir un état des lieux. Nous nous pencherons donc tout d'abord sur les résultats de plusieurs enquêtes, réalisées récemment ou en cours⁷. Bien qu'incomplètes prises isolément, elles devraient permettre d'appréhender globalement la situation. On y associera bien entendu les différentes études concernant l'évolution des pratiques culturelles des Français, notamment dans le domaine musical.

Les deux stages successifs qui seront effectués cet été dans des médiathèques musicales "phares" devraient permettre d'aborder de façon plus pratique la problématique.

Le premier, qui se déroulera à la bibliothèque du Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt, présente un double intérêt. D'une part, il permettra d'étudier le fonctionnement d'un service, exceptionnellement performant de l'avis de tous les spécialistes, et qui entretient des

⁷ Notices bibliographiques nos 4, 6 et 11.

relations semble-t-il étroites avec la BM (nous étudierons donc les modalités de collaboration de ces deux institutions). D'autre part, le Conservatoire devant accueillir du 8 au 13 juillet prochain le congrès international de l'AIBM, le terrain sera propice à la confrontation d'expériences diverses. Nous nous proposons de réaliser à cette occasion un certain nombre d'entretiens avec des collègues français et étrangers.

Le deuxième stage, qui aura lieu en août et septembre à la Discothèque des Halles, permettra quant à lui d'aborder la question sous un angle sensiblement différent. On se penchera plus particulièrement sur les motivations des responsables, qui envisagent de développer les collections "non-phonographiques", et celles du public de cet établissement, qui semble souhaiter un élargissement des services proposés jusqu'à maintenant. La proximité de la Maison des Conservatoires dans le même complexe architectural sera l'occasion de poser à nouveau le problème des relations entre ces partenaires culturels.

Un certain nombre des questions évoquées dans ce projet demandent à être approfondies d'un point de vue théorique. On trouvera donc à la suite une bibliographie sélective, classée par thème. Seuls les documents les plus pertinents ont été retenus. Certains, bien que fort anciens, ont été conservés, soit parce qu'ils constituaient la seule source d'information dans le domaine (assez pauvre en général, surtout pour la littérature en langue française), soit parce qu'il permettaient une approche évolutive du sujet.

Le mouvement en faveur des bibliothèques musicales publiques étant encore récent dans notre pays, on notera la présence de nombreuses références en langue étrangère. Les pays anglo-saxons et germaniques, comme il l'a déjà été signalé, se sont en effet penchés de longue date sur les problèmes de ces institutions publiques et offrent donc un terrain d'étude qu'il serait dommage de négliger. Cela tendrait par ailleurs à confirmer que la tendance actuelle, loin d'être marginale, n'est que la manifestation d'une volonté plus générale de rattraper un retard crucial en matière d'infrastructures musicales.

BIBLIOGRAPHIE

Les références sont classées sous chaque rubrique par ordre chronologique. Cette présentation nous a semblé préférable, en effet, à un classement alphabétique, qui ne permettait pas une approche évolutive des thèmes.

1. REPERTOIRES ET ENQUETES

1.1 Guides généraux

- 1 BENTON, Rita (éd.). R.I.S.M. International inventory of musical sources. Series C : Directory of music research libraries. Vol. 3 : Spain, France, Italy, Portugal... Preliminary edition. Kassel : Bärenreiter, 1972. 342 p. ISBN 3-7618-0536-5.

Cet ouvrage, bien que limité aux bibliothèques de recherche, répertorie de nombreuses bibliothèques publiques en possession de fonds musicaux anciens. Les pages 56 à 135, consacrées à la France, seront particulièrement utiles. La remise à jour de cette édition a été récemment décidée par l'AIBM.

- 2 Centre national d'action musicale. Guide de la musique ancienne. Paris : CENAM, 1982. 168 p. Guides du CENAM. Le chapitre intitulé "L'Accès au répertoire" fournit une liste descriptive des bibliothèques possédant des fonds anciens, classées par région. Il constitue donc une remise à jour de l'ouvrage précédent.

- 3 -. Guide du musicien amateur et professionnel. Paris : CENAM, 1985. 208p. Guides du CENAM. ISBN 2-905528-01X. Le chapitre "Bibliothèques, discothèques, partothèques" de la deuxième partie, qui énumère les ressources par région, est une source d'information utile.

- 4 Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux. Groupe français. Enquête sur les bibliothèques musicales.

Cette enquête, réalisée par région en 1988/1989, avait pour objectif de recenser toutes les bibliothèques en possession d'un fonds musical. Les résultats n'en ont pas encore été publiés, mais il a été possible de consulter les réponses au questionnaire.

1.2 Bibliothèques publiques

- 5 France. Direction des bibliothèques. Enquête sur l'activité musicale des bibliothèques municipales. In Bulletin d'information de la Direction des bibliothèques de France, 1955, vol. IV, p. 263-274.

Prouve l'ancienneté des préoccupations officielles sur la question. L'évaluation de la coopération de ces établissements avec les conservatoires reste intéressante.

- 6 HERZHAFT, Gérard. La place de la musique dans les bibliothèques publiques : rapport... 1987. 123 f. dactylographiés.

Résultats d'une mission d'étude confiée à l'auteur par la DBMIST et la DLL et réalisée auprès de toutes les BCP et d'une vaste sélection de BM en 1986/1987. Le large éventail des questions traitées, qui laisse place aux suggestions des professionnels, et les propositions de l'auteur font de cet ouvrage une source d'information privilégiée.

1.3 Discothèques

- 7 DOUAN, Gérard. Les discothèques comme prolongement et enrichissement de l'action des bibliothèques. In ABF : bulletin d'informations, 2e trimestre 1968, n° 59, p. 87-107.

Ce rapport d'une enquête effectuée par le groupe d'Aquitaine en 1967 auprès des bibliothèques de lecture publique et de comités d'entreprise, bien que dépassé, permet de mesurer le chemin parcouru. L'analyse du public reste pertinente.

- 8 Association des bibliothécaires français Répertoire des discothèques 1982. Paris : A.B.F., 1982.

Rédigé par la sous-section des discothécaires de l'A.B.F., ce répertoire, qui demande à être réactualisé, recense 250 établissements de toute nature, avec un bref descriptif de leurs collections.

- 9 -. Bibliothèques et discothèques de comités d'entreprise : enquête statistique. In ABF : bulletin d'informations, 2^e trimestre 1986, n° 131, p. 22-26.

Résultats bruts d'une enquête réalisée par un groupe de travail spécifique "Comité d'entreprises" de la section Bibliothèques publiques de l'ABF. Les chiffres concernant les discothèques demandent à être exploités.

1.4 Bibliothèques de conservatoire

- 10 International Association of Music Libraries. Commission of music college and conservatory libraries. Directory of libraries for musical education and performance. Preliminary edition. Compiled by Karol Musil. Prague : State library of the Czech Socialist Republic, 1977. 123 p.

Ce répertoire international, classé par pays, ne retient que trois entrées pour la France ! La bibliographie, en revanche, fournit quelques données utiles.

11 VACHIA, Gilles. Rapport d'enquête : les bibliothèques des conservatoires et écoles de musique : 18 novembre 1988.

Niort: Carrefour Média Jeunesse ; Paris : CENAM, 1988. 19 f.
Fournit un état des lieux (liste des établissements, effectifs, capacités d'accueil) et apporte des données brutes concernant les bibliothèques. L'exploitation des données reste à faire.

2. REVUES PROFESSIONNELLES SPECIALISEES

Bien que de nombreux articles pertinents aient été relevés dans les revues plus générales (BEF, Bulletin d'informations de l'ABF, Livres Hebdo...), dont la consultation systématique permet en outre de suivre l'évolution de la profession vers une reconnaissance de spécificités multiples, seuls se trouvent mentionnés ici les périodiques relevant strictement du domaine étudié.

12 Notes : quarterly journal of the Music Library Association.
Washington : Music library association, 1943/4- .
ISSN 0027-4380.

Concerne principalement les bibliothèques musicales américaines, mais suggère des voies de développement intéressantes. La bibliographie, qui recense l'essentiel de la littérature spécialisée, est particulièrement utile.

13 Fontes artis musicae. Association internationale des bibliothèques musicales. Kassel : Bärenreiter, 1954- .
Texte en anglais, allemand et français. ISSN 0015-6191.

Même objet que le précédent, mais avec une couverture internationale. On y trouve également les actes de congrès de l'AIBM. Revue essentielle, donc.

14 Brio : Journal of the United Kingdom branch of the International association of music libraries. London : UK Branch of IAML, 1964- . ISBN 0007-0173.

Couverture britannique du domaine.

15 Forum Musikbibliothek : Beiträge und Informationen aus der musikbibliothekarischen Praxis. AIBM/Deutsche Gruppe BRD. Berlin : Deutsches Bibliotheksinstitut ; AIBM/Deutsche Gruppe BRD, 1980- . ISSN 0173-5187.

Revue des bibliothécaires musicaux germaniques. Fait suite à Musikbibliothek aktuell.

16 Bulletin du groupe français de l'AIBM. Paris : Groupe français de l'AIBM, 1988- .

De création très récente, ce bulletin est plus une feuille de liaison qu'une véritable revue spécialisée. Il contient cependant l'essentiel de l'information concernant la France.

17 Ecouter voir. Association pour la coopération de l'interprofession musicale (ACIM). Paris : Discothèque des Halles, 1989- . ISSN en cours.

La dernière en date, cette revue a été créée à l'intention de tous les professionnels - bibliothécaires, discothécaires, mais aussi éditeurs de musique et d'ouvrages sur la musique. On y trouve donc une grande variété d'articles et d'informations sur le domaine.

3. ACTES DE CONGRES

Les premiers congrès de l'AIBM, constitutifs de l'Association, sont particulièrement intéressants pour suivre l'évolution de la profession. Les actes des congrès ont ensuite été publiés dans la revue *Fontes artis musicae*.

18 ALBRECHT, Hans (éd.). II. Weltkongress der Musikbibliotheken in Lüneburg : 20-22 Juli 1950 ...: Kongress-Bericht. Kassel: Bärenreiter, 1951. 72 p.

Les actes du premier congrès n'ayant pas été publiés, cet ouvrage est donc le premier en date.

19 Rapport sur le IIe congrès international des bibliothèques musicales, Maison de l'Unesco, Paris, 22-25 juillet 1951... Paris, 1951. 19 p.

Congrès constitutif de l'AIBM. Les textes des résolutions et des vœux sont à consulter prioritairement.

20 Fédération internationale des associations de bibliothécaires, Fédération internationale de documentation et Association internationale des bibliothèques musicales. Congrès international des bibliothèques et centres de documentation : Bruxelles, 11-18 septembre 1955. La Haye : M. Nijhoff, 1955. 2 vol. (220p., 184p.).

Actes d'un congrès conjoint des trois associations. Seul nous intéresse ici celui de l'AIBM, consacré en grande partie au rôle de la lecture publique dans l'éducation musicale contemporaine et à la formation et au statut des bibliothécaires musicaux.

21 Association internationale des bibliothèques musicales. Septième congrès... Dijon, 1er-6 juillet 1965. Actes du congrès. Ed. par Vladimir Fedorov. Kassel : Bärenreiter, 1966. 230 p.

Actes du dernier congrès tenu en France. Il a donc une valeur symbolique. Le congrès de cette année, à Boulogne-Billancourt, permettra de mesurer le chemin parcouru.

22 MARSAL, Fabienne, GIULIANI, Elisabeth, BLAY, Philippe. La coopération inter-bibliothèques : compte-rendu du 2^e Congrès des bibliothécaires des écoles et conservatoires de musique, le 17 et 18 novembre 1989 à Niort. 12 f. dactyl.

Témoignage du dynamisme récent des professionnels.

4. LA VIE MUSICALE EN FRANCE

4.1 Aspects institutionnels

Les trois premiers ouvrages cités, bien que dépassés, permettent de suivre l'évolution de la politique musicale dans notre pays.

23 Musique pour tous : réalisations et perspectives d'une politique musicale française. Paris : La Documentation française, 1973. 95 p. La Documentation française illustrée, juin 1973, n°279.

24 France. Ministère de la Culture et de la Communication. Une politique de la musique pour la France... : 1974-1981. Paris: Ministère de la Culture et de la Communication, 1981. 43 p. Actualités documents.

25 France. Ministère de la Culture. 2 ans d'action pour la musique et pour la danse : B1-B3. Paris : Ministère de la Culture, 1983. 74 p. Cahiers du Cenam, n° spécial. Ce rapport reproduit également le n°54 (décembre 1982) du bulletin d'informations du Service des études et de la recherche du Ministère de la Culture, sur les Français et la musique. Le chapitre consacré aux mesures en faveur de la pratique amateur est également intéressant.

26 OLIVIER, Philippe. La musique au quotidien. Paris : Balland, 1985. 227 p. ISBN 2-7158-0540-3. Partant d'un constat positif, l'auteur se propose d'ouvrir quelques dossiers particulièrement actuels et qu'il juge préoccupants. Par la perception originale qu'il donne du sujet, cet ouvrage complète utilement les précédents.

27 Conseil de l'Europe. Conseil de la Coopération culturelle. La politique culturelle de la France : programme européen d'évaluation... Paris : La Documentation française, 1988. 394 p. ISBN 2-11-001989-1.

Les experts européens qui se sont penchés sur la politique culturelle française de 1959 à 1986 en dressent ici un constat honnête. On s'inspirera plus particulièrement des paragraphes consacrés à la musique dans le chapitre "Élargissement du public et démocratisation".

4.2 Aspects économiques

28 Bureau d'information et de prévision économique. L'Économie du domaine musical. Réalisé par Bernard Freel. Paris : La Documentation française, 1985. 379 p. ISBN 2-11-001367-2. Bien que l'étude porte plus particulièrement sur l'année 1981, les nombreuses statistiques fournissent encore des données

utiles pour la compréhension des pratiques culturelles des Français en matière de musique.

- 29 France. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. Crise et mutation du domaine musical. Réal. par Alain Le Diberder et Sylvie Pflieger. Paris : La Documentation française, 1987. 162 p. ISBN 2-11-001874-7.

L'évaluation de l'offre et de la demande permet de tracer un tableau intéressant du paysage musical français. La prospective sur les tendances actuelles de cette "industrie", notamment, sont à signaler.

- 30 Centre National d'Action Musicale. Le monde de l'édition 1. In Les Cahiers du CENAM, mars 1989, n° 52. ISSN 0981-0579. Très exhaustif, ce numéro des Cahiers du CENAM fait le point sur l'édition de musique et d'ouvrages sur la musique, mais évoque également les métiers associés (bibliothécaires et libraires, entre autres).

- 31 GARCIA, Daniel. L'Édition musicale allegro vivace. Livres Hebdo, 1990, vol. XII, n° 15, p. 53-55. Limitée aux livres sur la musique, cette évaluation apporte des éléments intéressants sur le public ciblé et sur la mise en cause, par les éditeurs, de la pauvreté des bibliothèques.

4.3 Le public

Les ouvrages signalés en 4.1 accordent une large place à cette question. Les documents qui suivent, plus pointus, les complètent utilement.

- 32 A chacun sa musique. Les Carnets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, n° 11, juillet-août-septembre 1982. 27 p. Recueil d'articles. L'évaluation du public est intéressante, bien qu'un peu dépassée.

- 33 Les jeunes et la musique : un sondage révélateur Phosphore/JMF. Notes de la SACEM, octobre 1986, suppl. au n° 110.

- 34 ARDIAM (Besançon). La Pratique musicale amateur. 1ère partie: amateurs et professionnels : la différence. Ardiam, janvier/février 1986, n° 8, p. 3-23. ISSN 0764-0625.

- 35 France. Ministère de la Culture et de la Communication. Département des études et de la prospective. Les pratiques culturelles des Français : 1973-1989. Paris : La Documentation française ; La Découverte, 1990. 295 p. ISBN 2-7071-1912-8.

Dernier en date des rapports officiels, ce document essentiel permet de réactualiser les précédents et d'appréhender le phénomène musical dans un environnement culturel plus vaste .

5. LES BIBLIOTHEQUES MUSICALES

L'essentiel de l'information se trouve dans les ouvrages plus spécifiquement bibliothéconomiques mentionnés à la fin ou dans les revues professionnelles déjà citées. Les références suivantes ne sont donc qu'une sélection des documents les plus pertinents.

5.1 Ouvrages généraux

36 BRADLEY, Carol June (éd.). Reader in music librarianship. Washington microcard editions, 1973.

Bien qu'un peu ancienne, cette compilation d'articles de spécialistes internationaux demeure, dans de nombreux cas, essentielle. Le plan très clair et un index détaillé permettent une recherche facile. On s'intéressera plus particulièrement à la première partie, qui présente les différents types de bibliothèques musicales, et à la dernière, consacrée au métier de bibliothécaire musical. Compte-tenu de la date de publication de l'ouvrage, la bibliographie est malheureusement périmée.

37 Fontes artis musicae, 1990, vol. 37, n°1. ISSN 0015-6191.

Ce numéro de la revue de l'AIBM, à paraître prochainement, sera consacré aux bibliothèques musicales françaises. Il couvrira la totalité des infrastructures (bibliothèques de recherche, bibliothèques de conservatoire, bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires...) et constituera donc le document le plus actuel et le plus complet sur la question.

5.2 Les bibliothèques de conservatoire

38 FONTANA, Marc. Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt : une bibliothèque au cœur de la musique. In Ecouter voir, avril 1990, n°33, p. 4-6.

5.3 La musique dans les bibliothèques publiques

39 France. Direction des bibliothèques. Problèmes posés par le développement et l'utilisation des fonds musicaux dans les bibliothèques publiques. In Bulletin d'information de la Direction des bibliothèques de France, 1954, vol. III, p. 184-188.

Un des premiers textes officiels sur la question. Il a donc une valeur symbolique.

40 RICHTER, Noé. Les fonds musicaux des bibliothèques publiques. In ABF : bulletin d'informations, mars 1955, n°1, p. 200-203.

Cet article, bien qu'ancien, est d'une extrême pertinence. Les questions soulevées par l'auteur sont toujours à l'ordre du jour, ce qui tendrait à prouver que la situation a peu évolué...

41 -. Les bibliothèques populaires. Le Mans : Bibliothèque universitaire, 1977. 104 p. ISBN 2-7654-0167-5.
On consultera avec intérêt le chapitre sur la bibliothèque des Batignoles, qui a créé dès 1885 une collection de prêt de partitions musicales. Elle aurait attiré un nouveau public à la bibliothèque, les femmes...

42 CAMBIER, Alain, LANGUIN, Laurence. Présence de la musique imprimée dans les bibliothèques de lecture publique : compte-rendu de la journée d'étude du 24 février 1986. In Bulletin d'informations de l'ABF, 2^e trimestre 1986, n°131, p. 20-21.

Cette journée, assez technique, avait été organisée par la sous-section des discothécaires de la section "Lecture publique" de l'ABF. Le rapport met bien en relief les préoccupations des professionnels.

43 BCP Haute-Marne : un musibus nouveau. In ADBCP, 1989, n°11, p. 21.

Cette fiche technique nous donne l'occasion de regretter la pauvreté de la littérature concernant les expériences originales que constituent les musibus.

5.4 Les discothèques

44 CURRALL, Henry (éd.). Gramophone record libraries : their organisation and practice. 2nd ed. London : Crosby, Lockwood and son, 1970. XIV, 290 p. New librarianship series.

Bien que périmé dans de nombreux domaines, ce recueil d'articles qui couvrent tous les aspects du fonctionnement des discothèques, y compris la formation des responsables, reste un ouvrage de référence.

45 IFOREP. Animation musicale. Enquête-discothèque... Orgeval : IFOREP, 1978. 150 p. Les Cahiers de l'IFOREP, 16.

L'enquête, effectuée auprès des discothèques de comités d'entreprise et de comités d'action sociale, a perdu de son actualité. Mais les idées énoncées sur l'animation musicale et la réflexion amorcée sur l'appropriation de la culture musicale par un public de travailleurs ne sont pas sans intérêt.

46 DAUDRIX, Jean-Marie. La Discothèque de France : une aventure culturelle : entretien avec un bibliothécaire. Paris : Discothèque de France, 1985. 123 p. N° spécial du "Bulletin de la Discothèque de France". ISSN 0757-2794.

Cette histoire de la Discothèque de France par l'un de ses pionniers permet de suivre la lente et difficile intégration des supports sonores dans les bibliothèques et l'émergence progressive de la notion de "médiathèque" publique.

47 SINEUX, Michel. La Discothèque des Halles. In Bulletin d'informations de l'ABF, 2^e trimestre 1988, n°139, p. 29-34. Historique, par son directeur, de celle qui est sans doute la première médiathèque musicale publique de France.

6. LES MEDIATHEQUES PUBLIQUES : GENERALITES

On trouvera ici une sélection d'articles permettant d'élargir la recherche à d'autres domaines. Le problème de l'extension de la bibliothèque traditionnelle à de nouveaux supports n'est en effet pas propre à la musique. La réflexion de professionnels de divers horizons est donc une source d'information à ne pas négliger.

48 RONSIN, Albert. Propositions pour une nouvelle structure des médiathèques publiques en France. Saint Dié : Bibliothèque municipale, ca 1976. 11 p.

49 BOUVY, Michel. Médiathèque publique et spectacles culturels: après deux années d'activités d'extension. In Médiathèques publiques, 1977, n°42, p. 13-23.

50 L'audiovisuel dans les bibliothèques. In Bulletin des bibliothèques de France, 1981, vol. XXVI, n°8, p. 463-468.

51 HERZHAFT, Gérard. Pour une médiathèque : guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques. Paris : PROMODIS, 1982. 116 p. ISBN 2-903181-05-5.

La finalité de ce manuel, dépassé dans certains domaines (le disque compact n'est pas envisagé, par exemple) est la transformation de la bibliothèque en médiathèque. On consultera avec profit le dernier chapitre, "Vers la médiathèque".

52 BOUVY, Michel. De la bibliothèque à la médiathèque. In Médiathèques publiques, 1983, vol. XVII, n°45/66, p. 5-12. L'auteur développe surtout le domaine des vidéothèques. Mais l'analyse du comportement timoré des professionnels est intéressant.

53 CAMPBELL, H.C. Le développement des systèmes et des services de bibliothèques publiques. Paris : Presses de l'UNESCO, 1984. 208 p. ISBN 92-3-201995-7.

54 Du côté des bibliothèques. In Bulletin des bibliothèques de France, 1984, vol. XXIX, n°6, p. 544-559. Consacré aux collections scientifiques et techniques dans les bibliothèques, ces entretiens mettent eux aussi en cause l'inertie des professionnels.

55 VINGTDEUX, Nelly. L'Ardèche à l'ère bus. In Bulletin des bibliothèques de France, 1985, vol. XXX, n°3/4, p. 238-242.

L'exemple de ce responsable dynamique, dont l'objectif est la transformation de sa BCP en MCP (médiathèque centrale de prêt), est riche d'enseignement. Il met en relief le rôle de service culturel que l'établissement est destiné à jouer auprès des collectivités locales.

56 Juste une image : le réseau audiovisuel des bibliothèques publiques. Le programme audiovisuel de la DLL. In Lettres, mars/avril 1987, supplément au n°13, p. 1-8.

57 Communication en Rhône-Alpes : nouveaux supports : nouveaux circuits... Valence : ACORD, 1987. 80 p. Les Cahiers de la coopération, 1.

Compte-rendu d'une journée d'étude organisée à Villeurbanne par les VDL (Vidéo-thécaires et discothécaires du Lyonnais) et l'agence de coopération ACORD. Il permet de prendre la mesure de l'activité musicale des BCP dans la région.

58 ROUIT, Hugnette. Bibliothèques messagères d'art et de culture. In Bulletin d'informations de l'ABF, 1^{er} trimestre 1988, n°138, p. 50-60.

Extrait d'une communication de l'auteur à l'IFLA, consacrée plus particulièrement aux bibliothèques des écoles d'art. L'éventualité de l'ouverture de ces établissements à tous les publics est également envisagée.

7. LE PUBLIC DES BIBLIOTHEQUES

59 BON, Jérôme, LOUPPE, Albert. Marketing des services publics: l'étude des besoins de la population. Paris : Les Editions d'organisation, 1980. 204 p. Collection management public. ISBN 2-7081-0417-9.

Pour une approche générale du sujet.

60 DUCHEMIN, Pierre-Yves. Les Auditeurs de musique à la salle d'actualité de la B.P.I. : étude sociologique. Villeurbanne: ENSB, 1982. 130, XII f.

Ce mémoire, édité en 1983 par la BPI sous le titre "L'écouteur écouté...", est le résultat d'une enquête effectuée auprès du public. L'analyse socio-culturelle qui s'en dégage et la mise en évidence des pratiques musicales des usagers sont particulièrement intéressantes. Elles demandent cependant à être actualisées.

61 CLEGG, Susan M. User surveys and statistics - the opportunities for music libraries. In Fontes artis musicae, 1985, vol. 32, n°1, p. 69-76.

62 BARBIER-BOUVET, Jean-François, POULAIN, Martine. Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou. Paris : B.P.I. ; La Documentation française, 1984. 285 p. ISBN 2-11-00-1622-1. Cet ouvrage, référence en la matière, réactualise le travail de Duchemin tout en élargissant la réflexion.

63 Pour tout public. In Bulletin des bibliothèques de France, 1984, vol. XXXI, n°4, p. 293-349.

N° spécial du BBF sur le public des bibliothèques. Les témoignages rassemblés, essentiellement consacrés au livre, permettent de mieux cerner les besoins des usagers dans leur diversité.

B. LES BIBLIOTHECAIRES : EVOLUTION DE LA PROFESSION

64 Deutscher Bibliotheksverband. Publikationsabteilung Musikleben und Musikbibliothek : Beiträge zur musikbibliothekarischen Arbeit der Gegenwart... Hrsg. von Hermann Wassner. Berlin : Deutscher Bibliotheksverband, Publikationsabteilung, 1979. 218 p.

Ce recueil d'articles, publié à l'occasion du 75^e anniversaire de la bibliothèque musicale publique de Frankfurt am Main, est une mine de renseignements. Il aborde notamment la problématique du travail d'un bibliothécaire musical de nos jours (3^e partie) et l'élargissement du public et des collections (5^e partie).

65 BRIAND, Gérard. Bibliothécaire : un métier qui s'apprend, une profession qui évolue. In Lettres, novembre/décembre 1986, supplément au n°11, 4 p.

66 GEIBEL, Bernadette. Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires. Ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective ; Centre G. Pompidou, Bibliothèque publique d'information. Paris: La Documentation française, 1988. 229 p. ISBN 2-11-001937-9.

Cet ouvrage, fruit d'années de recherche à la B.P.I., est maintenant la référence en matière de sociologie des bibliothécaires. On consultera avec profit la 2^e partie, sur l'accès au métier, et la 3^e, intitulée "Différenciation des pratiques professionnelles".

67 TABET, Jean. Vers une formation de vidéothécaire ? In Bulletin d'informations de l'ABF, 2^e trimestre 1988, n°139, p. 3-4.

Les arguments avancés par l'auteur en faveur d'un "département image" dans la bibliothèque et d'une formation spécifique rejoignent les préoccupations des discothécaires dans leur domaine. Permet d'envisager le problème sous un angle plus large.

9. ANNEXE : QUELQUES OUTILS BIBLIOTHECONOMIQUES

Bien qu'il ne soit pas prévu d'aborder l'aspect technique de la question, les ouvrages généraux mentionnés ici peuvent être consultés avec profit. On y trouve une grande variété d'informations utiles et ils permettent en outre de mieux appréhender la conception qu'ont les bibliothécaires spécialistes de leur métier.

68 Manuel du discothécaire. 2^e éd. revue et corrigée. Paris : Discothèque de France, 1978. 133 p.

On consultera également le supplément de 40 p. consacré aux cassettes dans les bibliothèques.

69 REDFERN, Brian. Organising music in libraries : vol. 1 : arrangement and classification. 2nd ed. London : C. Bingley; Hamden, Conn. : Linnet Books, 1978. 105 p.
ISBN 0-208-01544-2

Malgré sa date, cet ouvrage reste la référence en la matière.

70 JONES, Malcolm. Music librarianship. London : C. Bingley.; München : K.G. Saur, 1979. 130 p. Outlines of modern librarianship, 5. ISBN 0-85157-274-X.

71 ALIX, Yves. Ouvrages de référence sur la musique et les phonogrammes : guide à l'usage des bibliothécaires. Paris : Cercle de la librairie, 1982. 123 p. Collection Bibliothèques. ISBN 2-7654-0298-1.

72 BRYANT, Eric Thomas. Music librarianship : a practical guide. 2nd éd. Metuchen, N.J. : The Scarecrow press, 1985. 473 p. ISBN 0-8108-1785-3.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABF	Association des bibliothécaires français
ACIM	Association de coopération pour l'interprofession musicale
ACORD	Agence de coopération régionale pour la documentation
ADBCP	Association des directeurs de bibliothèques centrales de prêt
AIBM	Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux
ARDIAM	Association régionale de développement, d'information et d'action musicale
BBF	Bulletin des bibliothèques de France
BPI	Bibliothèque publique d'information
CENAM	Centre national d'animation musicale
CNCEP	Centre national de coopération des bibliothèques publiques
CNR	Conservatoire national de région
CNSM	Conservatoire national supérieur de musique et d'art dramatique
DBMIST	Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique
DLI	Direction du livre et de la lecture
IAML	<u>Voir</u> AIBM (sigle anglais)
IFLA	International federation of library associations
IVMB	<u>Voir</u> AIBM (sigle allemand)
MLA	Music library association (U.S.A.)
RISM	Répertoire international des sources musicales
VDL	Vidéothecaires et discothecaires du Lyonnais



*



* 9 5 7 4 0 6 0 *